

REPUBLIQUE FRANCAISE

GRAND AUCH AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AUCH VILLE

M14

Budget Primitif (2)
voté par nature

BUDGET (3) GRAND AUCH AGGLOMERATION

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 6711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE 	AUCH	BP 2016
----------------	------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	32 685
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	362,00
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
10 534 906,00		318,16	438,10

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (DGCL 2013)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	634,03	573,00
2	Produit des impositions directes/population	318,34	333,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	666,77	663,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	117,06	118,00
5	Encours de dette/population	74,00	397,00
6	DGF/population	106,75	148,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,90%	19,70%
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,24%	90,90%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,56%	17,70%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	11,27%	60,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations de l'état III B 3 ;
- avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).
(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 805 322,00	21 805 322,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		21 805 322,00	21 805 322,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	5 226 500,00	5 226 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 226 500,00	5 226 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	27 031 822,00	27 031 822,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	3 345 517,00		2 931 103,00	2 931 103,00	2 931 103,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 750 636,00		12 205 506,00	12 205 506,00	12 205 506,00
014	Atténuations de produits	1 074 246,00		1 099 086,00	1 099 086,00	1 099 086,00
65	Autres charges de gestion courante	5 860 046,00		4 335 622,00	4 335 622,00	4 335 622,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		23 030 445,00		20 571 317,00	20 571 317,00	20 571 317,00
66	Charges financières	92 000,00		142 000,00	142 000,00	142 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		23 132 445,00		20 723 317,00	20 723 317,00	20 723 317,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	114 704,00		462 005,00	462 005,00	462 005,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	600 000,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		714 704,00		1 082 005,00	1 082 005,00	1 082 005,00
TOTAL		23 847 149,00		21 805 322,00	21 805 322,00	21 805 322,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 805 322,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	1 433 840,00		2 509 140,00	2 509 140,00	2 509 140,00
73	Impôts et taxes	15 436 395,00		12 570 842,00	12 570 842,00	12 570 842,00
74	Dotations et participations	6 789 820,00		6 464 100,00	6 464 100,00	6 464 100,00
75	Autres produits de gestion courante	154 594,00		216 240,00	216 240,00	216 240,00
013	Atténuations de charges	29 500,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion courante		23 844 149,00		21 790 322,00	21 790 322,00	21 790 322,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 847 149,00		21 793 322,00	21 793 322,00	21 793 322,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			12 000,00	12 000,00	12 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				12 000,00	12 000,00	12 000,00
TOTAL		23 847 149,00		21 805 322,00	21 805 322,00	21 805 322,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 805 322,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 070 005,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement
---	---------------------	--

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 500,00		192 000,00	192 000,00	192 000,00
204	Subventions d'équipement versées	300 000,00		1 036 000,00	1 036 000,00	1 036 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 419 250,00		2 605 000,00	2 605 000,00	2 605 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	1 581 000,00		980 000,00	980 000,00	980 000,00
	Total des opérations d'équipement	67 000,00		49 000,00	49 000,00	49 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 517 750,00		4 862 000,00	4 862 000,00	4 862 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	130 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.			2 500,00	2 500,00	2 500,00
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	130 000,00		252 500,00	252 500,00	252 500,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 647 750,00		5 114 500,00	5 114 500,00	5 114 500,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			12 000,00	12 000,00	12 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	100 000,00		112 000,00	112 000,00	112 000,00
	TOTAL	3 747 750,00		5 226 500,00	5 226 500,00	5 226 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 226 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 015 230,00		423 000,00	423 000,00	423 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 727 816,00		3 321 495,00	3 321 495,00	3 321 495,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	2 743 046,00		3 744 495,00	3 744 495,00	3 744 495,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	190 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d'invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	190 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 933 046,00		4 044 495,00	4 044 495,00	4 044 495,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	114 704,00		462 005,00	462 005,00	462 005,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	600 000,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	814 704,00		1 182 005,00	1 182 005,00	1 182 005,00
	TOTAL	3 747 750,00		5 226 500,00	5 226 500,00	5 226 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 226 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 070 005,00
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 931 103,00		2 931 103,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 205 506,00		12 205 506,00
014	Atténuations de produits	1 099 086,00		1 099 086,00
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	4 335 622,00		4 335 622,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	142 000,00		142 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00		10 000,00
68	Dotation aux amortissements et provisions		620 000,00	620 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		462 005,00	462 005,00
Dépenses de fonctionnement - Total		20 723 317,00	1 082 005,00	21 805 322,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 805 322,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	250 000,00		250 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement	49 000,00		49 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	192 000,00		192 000,00
204	Subventions d'équipements versées	1 036 000,00		1 036 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 605 000,00	62 000,00	2 667 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	980 000,00	50 000,00	1 030 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	2 500,00		2 500,00
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		5 114 500,00	112 000,00	5 226 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 226 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 509 140,00		2 509 140,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		12 000,00	12 000,00
73	Impôts et taxes	12 570 842,00		12 570 842,00
74	Dotations et participations	6 464 100,00		6 464 100,00
75	Autres produits de gestion courante	216 240,00		216 240,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	3 000,00		3 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		21 793 322,00	12 000,00	21 805 322,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 805 322,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00		300 000,00
13	Subventions d'investissement	423 000,00		423 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 321 495,00		3 321 495,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		620 000,00	620 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		462 005,00	462 005,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		4 044 495,00	1 182 005,00	5 226 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 226 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 345 517,00	2 931 103,00	2 931 103,00
6042	Achats prest. de serv. (autres terrains)	160 584,00	87 400,00	87 400,00
605	Achats de matériel équipem. et travaux	500,00	11 000,00	11 000,00
60611	Eau et assainissement	118 610,00	65 060,00	65 060,00
60612	Energie - électricité	408 050,00	443 100,00	443 100,00
60621	Combustibles	4 050,00	50,00	50,00
60622	Carburants	114 660,00	23 660,00	23 660,00
60623	Alimentation	140 061,00	145 061,00	145 061,00
60624	Produits de traitement	9 030,00	9 480,00	9 480,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 580,00	9 580,00	9 580,00
60631	Fournitures d'entretien	17 700,00	18 500,00	18 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	45 139,00	46 400,00	46 400,00
60633	Fournitures de voirie	11 000,00	7 500,00	7 500,00
60636	Vêtements de travail	38 950,00	17 300,00	17 300,00
6064	Fournitures administratives	27 150,00	24 320,00	24 320,00
6065	Livres disques cassettes	74 696,00	67 270,00	67 270,00
6067	Fournitures scolaires	1 000,00	950,00	950,00
6068	Autres matières et fournitures	121 266,00	81 450,00	81 450,00
611	Sous traitance générale	27 838,00	26 440,00	26 440,00
6132	Locations immobilières	10 200,00	7 610,00	7 610,00
6135	Locations mobilières	97 113,00	14 504,00	14 504,00
61521	Terrains	65 000,00	31 000,00	31 000,00
61522	Bâtiments	122 600,00	122 010,00	122 010,00
61523	Voies et réseaux	98 000,00	107 000,00	107 000,00
61551	Matériel roulant	57 450,00	13 650,00	13 650,00
61558	Autres biens mobiliers	25 990,00	15 390,00	15 390,00
6156	Maintenance	176 711,00	158 530,00	158 530,00
616	Primes d'assurances	36 096,00	36 193,00	36 193,00
617	Etudes et recherches	208 250,00	296 200,00	296 200,00
6182	Documentation générale et technique	6 300,00	6 150,00	6 150,00
6184	Versements à des organ. de formation	26 290,00	30 270,00	30 270,00
6185	Frais de colloques et séminaires	11 000,00		
6188	Autres frais divers	172 018,00	181 790,00	181 790,00
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	12 050,00	6 050,00	6 050,00
6226	Honoraires	60 790,00	48 560,00	48 560,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Rem d'intermédiaire et honoraires divers	65 480,00	47 200,00	47 200,00
6231	Annonces et insertions	56 890,00	64 390,00	64 390,00
6232	Fêtes et cérémonies	24 100,00	13 950,00	13 950,00
6236	Catalogues et imprimés	107 860,00	104 200,00	104 200,00
6237	Publications	8 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers pub publicat° relat° publique	23 000,00	8 000,00	8 000,00
6241	Transports de biens	6 000,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs du personnel	54 530,00	54 630,00	54 630,00
6251	Voyages et déplacements	46 570,00	36 710,00	36 710,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunication	35 300,00	35 300,00	35 300,00
627	Services bancaires et assimilés	5 235,00	5 185,00	5 185,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6281	Concours divers (cotisations...)	87 630,00	23 310,00	23 310,00
62873	Au c.c.a.s.	30 000,00	31 000,00	31 000,00
62875	Rembours° de frais comm° membres gfp	175 500,00	172 500,00	172 500,00
6288	Autres	3 300,00	6 400,00	6 400,00
63512	Taxes foncières	99 990,00	133 000,00	133 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00		
637	Autres impôts taxes et versements ass.	1 810,00	31 850,00	31 850,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 750 636,00	12 205 506,00	12 205 506,00
6217	Personnel affecté commune membre gfp	2 015 330,00	1 503 000,00	1 503 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 242 303,00	1 085 000,00	1 085 000,00
6331	Versements de transport	31 281,00	30 120,00	30 120,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	29 075,00	20 398,00	20 398,00
6333	Particip. des empl. à form. prof. cont.	55 625,00	54 771,00	54 771,00
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub	83 438,00	82 160,00	82 160,00
6338	Autres impôts taxes & vers. ass./ rému.	17 445,00	16 515,00	16 515,00
64111	Rémunération principale	4 152 929,00	4 209 459,00	4 209 459,00
64112	Nbi supp fam. et indemnité de résidence	124 948,00	123 420,00	123 420,00
64118	Autres indemnités	662 796,00	696 660,00	696 660,00
64131	Rémunération	1 359 590,00	1 490 426,00	1 490 426,00
64138	Autres indem. pers. non tit.	127 543,00	130 562,00	130 562,00
64162	Emplois d'avenir	19 225,00	26 648,00	26 648,00
64168	Autres emplois d'insertion	14 138,00	18 933,00	18 933,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	1 185 370,00	1 151 179,00	1 151 179,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 363 484,00	1 275 421,00	1 275 421,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.	114 516,00	94 686,00	94 686,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 367,00	34 635,00	34 635,00
6456	Vers. au f.n.c. du supplément familial	7 000,00	8 160,00	8 160,00
6458	Cotisations aux autres organ. sociaux	39 387,00	35 464,00	35 464,00
64731	Versées directement	5 981,00	6 781,00	6 781,00
6475	Médecine du travail pharmacie	7 356,00	6 120,00	6 120,00
6488	Autres charges	76 509,00	104 988,00	104 988,00
014	Atténuations de produits	1 074 246,00	1 099 086,00	1 099 086,00
73918	Autres revst sur impôts locaux & assimilés	62 000,00	92 000,00	92 000,00
73921	Attribution de compensation	158 303,00	158 303,00	158 303,00
73922	Dotation de solidarité communautaire	310 160,00	284 000,00	284 000,00
73923	Reversement sur fngir	541 783,00	541 783,00	541 783,00
73925	Fonds de péréquation recettes fisc inter	2 000,00	23 000,00	23 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 860 046,00	4 335 622,00	4 335 622,00
6531	Indemnités	81 100,00	81 100,00	81 100,00
6532	Frais de mission	2 030,00	2 030,00	2 030,00
6533	Cotisations de retraite	12 180,00	7 500,00	7 500,00
6534	Cotisations de séc. soc. - part patronn.	200,00	1 000,00	1 000,00
6535	Formation	18 250,00	18 250,00	18 250,00
65372	Cot fonds finc allocation fin mandat	105,00	105,00	105,00
6541	Créances admises en non valeur	15 000,00	30 000,00	30 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6554	Contribution aux organ. de regroupement	1 637 714,00	170 300,00	170 300,00
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	100,00	100,00	100,00
657362	Clas	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
657364	Subven orga caractere indus et com	252 000,00	303 000,00	303 000,00
65738	Autres organismes	107 622,00	107 622,00	107 622,00
6574	Subventions de fonct. - pers. droit privé	1 505 245,00	1 505 245,00	1 505 245,00
658	Charges diverses de la gestion courante	328 500,00	209 370,00	209 370,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		23 030 445,00	20 571 317,00	20 571 317,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	92 000,00	142 000,00	142 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	92 000,00	142 000,00	142 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		23 132 445,00	20 723 317,00	20 723 317,00

023	Virement à la section d'investissement	114 704,00	462 005,00	462 005,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	600 000,00	620 000,00	620 000,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	600 000,00	620 000,00	620 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		714 704,00	1 082 005,00	1 082 005,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		714 704,00	1 082 005,00	1 082 005,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		23 847 149,00	21 805 322,00	21 805 322,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 805 322,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	29 500,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements sur rémun. du personnel	28 300,00	28 300,00	28 300,00
6459	Rembours. sur charges de s. s. et prév.		1 700,00	1 700,00
6479	Remboursement s autres charges sociales	1 000,00		
6489	Remboursement cpa	200,00		
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	1 433 840,00	2 509 140,00	2 509 140,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	15 000,00		
7062	Redevance et droit de service culturel	83 100,00	91 100,00	91 100,00
70631	Redev. et droits des services - sportif	160 000,00	143 000,00	143 000,00
70632	Redev. et droits des services - loisirs	204 200,00	207 200,00	207 200,00
7066	Redev. et droits des services - social	397 440,00	397 440,00	397 440,00
70688	Autres prestations de services	10 000,00		
7083	Locations diverses	5 000,00	12 000,00	12 000,00
70841	Aux budgets annexes &ccas& caisse écoles		1 025 000,00	1 025 000,00
70845	Mad personn° communes memb° gfp	506 000,00	578 000,00	578 000,00
70848	Aux autres organismes	37 500,00	37 500,00	37 500,00
70878	Par d'autres redevables	10 600,00	9 900,00	9 900,00
7088	Autres produits d'activités annexes	5 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Impôts et taxes	15 436 395,00	12 570 842,00	12 570 842,00
73111	Taxe foncière et d'habitation	7 734 553,00	7 861 000,00	7 861 000,00
73112	Cotisation valeur ajoutée des entreprises	1 629 000,00	1 630 000,00	1 630 000,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	681 000,00	672 000,00	672 000,00
73114	Imposition forfaitaire entreprise réseau	235 000,00	242 000,00	242 000,00
7321	Attribution de compensation négative	1 667 842,00	1 689 842,00	1 689 842,00
7325	Fnpic	229 000,00	414 000,00	414 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	3 200 000,00		
7362	Taxes de séjour	60 000,00	62 000,00	62 000,00
74	Dotations et participations	6 789 820,00	6 464 100,00	6 464 100,00
74124	Dotation d'intercommunalité	1 097 000,00	855 000,00	855 000,00
74126	Dotation compensation groupement de comm	2 730 000,00	2 634 000,00	2 634 000,00
74718	Autres	37 000,00	87 000,00	87 000,00
7472	Régions	25 000,00		
7473	Départements	5 720,00	1 800,00	1 800,00
74758	Aute groupements	8 100,00	2 000,00	2 000,00
7477	Budget communautaire & fonds structurels	25 000,00		
7478	Autres epl	2 534 000,00	2 631 300,00	2 631 300,00
748314	Dotation unique compensation taxe pro	83 000,00		
74833	Etat - compens. au titre de la cet	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74835	Etat - compens.exon. des taxes d'habita.	239 000,00	247 000,00	247 000,00
75	Autres produits de gestion courante	154 594,00	216 240,00	216 240,00
752	Revenus des immeubles	154 494,00	216 240,00	216 240,00
758	Produits divers de gestion courante	100,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		23 844 149,00	21 790 322,00	21 790 322,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7718	Autres prod. except. sur opé. de gestion	2 500,00	2 500,00	2 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		23 847 149,00	21 793 322,00	21 793 322,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)		12 000,00	12 000,00
722	Immobilisations corporelles		12 000,00	12 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			12 000,00	12 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	23 847 149,00	21 805 322,00	21 805 322,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 805 322,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	150 500,00	192 000,00	192 000,00
2031	Frais d'études	135 000,00	176 000,00	176 000,00
2033	Frais d'insertion	8 000,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions et droits similaires	7 500,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	300 000,00	1 036 000,00	1 036 000,00
20411	Etat		50 000,00	50 000,00
204111	Etat biens mobiliers materiel etude	85 000,00	80 000,00	80 000,00
204133	Dept projets infrastructures interet nat	195 000,00	625 000,00	625 000,00
20418	Autres organismes publics	20 000,00	90 000,00	90 000,00
204183	Projtes infrastructures interet national		78 000,00	78 000,00
2042	Subventions equipements pers.dt prive		63 000,00	63 000,00
20442	Personnes de droit prive		50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 419 250,00	2 605 000,00	2 605 000,00
2115	Terrains bâtis	400 000,00		
2128	Autres agencements et aménagements	236 000,00	130 000,00	130 000,00
21318	Autres bâtiments publics	200 000,00	1 516 000,00	1 516 000,00
2135	Instal. gén. agenc. et amén. construc.	138 100,00	639 000,00	639 000,00
2138	Autres constructions	28 900,00	25 000,00	25 000,00
2152	Installations de voirie	50 000,00	125 000,00	125 000,00
21533	Installations à caractère spécifique	10 000,00	5 000,00	5 000,00
21571	Matériel roulant	202 000,00		
2161	Oeuvres et objets d'art	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	52 300,00	65 000,00	65 000,00
2184	Mobilier	50 900,00	34 050,00	34 050,00
2188	Autres	46 050,00	55 950,00	55 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	1 581 000,00	980 000,00	980 000,00
2313	Constructions	1 510 000,00	300 000,00	300 000,00
2315	Instal. matériel & outillage techniques	61 000,00	650 000,00	650 000,00
2316	Restau. des collections et oeuvres d'art	10 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des opérations (5)	67 000,00	49 000,00	49 000,00
14	Cheminement berges du gers	67 000,00	49 000,00	49 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 517 750,00	4 862 000,00	4 862 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	130 000,00	250 000,00	250 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
1641	Emprunts en euros	122 000,00	242 000,00	242 000,00
16876	Autres établissements publics locaux	8 000,00	8 000,00	8 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.		2 500,00	2 500,00
261	Titres de participation		2 500,00	2 500,00
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		130 000,00	252 500,00	252 500,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 647 750,00	5 114 500,00	5 114 500,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		12 000,00	12 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)		12 000,00	12 000,00
2188	Autres		12 000,00	12 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2135	Instal. géné. agenc. et amén. construc.		50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	100 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		100 000,00	112 000,00	112 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 747 750,00	5 226 500,00	5 226 500,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
-----------------------------------	---

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	5 226 500,00
---	---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = R! 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 015 230,00	423 000,00	423 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	457 000,00	237 000,00	237 000,00
1322	Régions	405 000,00	173 000,00	173 000,00
1323	Départements	33 230,00	3 000,00	3 000,00
1327	Budget communautaire & fonds structurels	120 000,00		
1328	Autres		10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 727 816,00	3 321 495,00	3 321 495,00
1641	Emprunts en euros	1 727 816,00	3 321 495,00	3 321 495,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		2 743 046,00	3 744 495,00	3 744 495,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	190 000,00	300 000,00	300 000,00
10222	F.c.t.v.a.	190 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		190 000,00	300 000,00	300 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		2 933 046,00	4 044 495,00	4 044 495,00
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	114 704,00	462 005,00	462 005,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	600 000,00	620 000,00	620 000,00
28031	Frais d'études		5 000,00	5 000,00
28033	Frais d'insertion		2 000,00	2 000,00
2804111	Subvention bien mobilier etat	40 000,00	40 000,00	40 000,00
2804132	Departement batiments installations	20 000,00		
2804133	Projets infrastructures interet national	50 000,00	30 000,00	30 000,00
28041412	Batiment installations		12 000,00	12 000,00
2804172	Batiments et installation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2804182	Batiments et installation	15 000,00	20 000,00	20 000,00
2804183	Projets infrastructures interet national	5 000,00	5 000,00	5 000,00
280422	Sub pers droit prive bats installations	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2805	Concessions brevets licences ...	10 000,00		
28051	Concession brevet licence	10 000,00	15 000,00	15 000,00
28132	Immeubles de rapport	130 000,00	100 000,00	100 000,00
281571	Matériel et outillage de voirie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28158	Autres	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2817571	Amort mad vehicule		5 000,00	5 000,00
281758	Autres réseaux		15 000,00	15 000,00
281782	Matériel de transport		5 000,00	5 000,00
281783	Matériel de bureau et informatique		1 000,00	1 000,00
281784	Mobilier		20 000,00	20 000,00
281788	Autres		50 000,00	50 000,00
28182	Matériel de transport	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	20 000,00	20 000,00
28184	Mobilier	30 000,00	20 000,00	20 000,00
28188	Autres	100 000,00	95 000,00	95 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		714 704,00	1 082 005,00	1 082 005,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		814 704,00	1 182 005,00	1 182 005,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 747 750,00	5 226 500,00	5 226 500,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				
5 226 500,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1) 14

LIBELLE : Cheminement berges du gers

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES	325 577,10		49 000,00	49 000,00	
20	Immobilisations incorporelles			3 000,00	3 000,00	
2033	Frais d'insertion			3 000,00	3 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			40 000,00	40 000,00	
2111	Terrains nus			40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			6 000,00	6 000,00	
2312	Terrains			6 000,00	6 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	49 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ELEMENTS DU BILAN										IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)										

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
	Total cumulé des dépenses de fonctionnement	2 209 091,00	1 726 273,00			3 212 159,00	7 177 763,00	2 017 950,00	2 815 773,00	102 340,00	1 642 067,00	901 906,00	21 805 322,00
	Total dépenses de l'exercice	2 209 091,00	1 726 273,00			3 212 159,00	7 177 763,00	2 017 950,00	2 815 773,00	102 340,00	1 642 067,00	901 906,00	21 805 322,00
	Restes à réaliser-reports												

RECETTES													
	Total cumulé des recettes de fonctionnement	16 251 342,00	670 450,00			160 084,00	2 025 900,00		1 359 440,00		1 127 200,00	210 906,00	21 805 322,00
	Total des recettes de l'exercice	16 251 342,00	670 450,00			160 084,00	2 025 900,00		1 359 440,00		1 127 200,00	210 906,00	21 805 322,00
	Restes à réaliser-reports												

ELEMENTS DU BILAN											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)											

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total cumulé des dépenses d'investissement	342 000,00	477 000,00		90 000,00	305 000,00	438 000,00		64 000,00	50 000,00	206 000,00	3 254 500,00	5 226 500,00
	Opérations financières	242 000,00					38 000,00					2 500,00	252 500,00
	Equipements municipaux (2)		465 000,00			305 000,00	430 000,00		64 000,00		206 000,00	2 356 000,00	3 826 000,00
	Equipements non municipaux (C/204) (3)				90 000,00					50 000,00		895 000,00	1 036 000,00
	Dépenses d'ordre	100 000,00											100 000,00
	Total des dépenses de l'exercice	342 000,00	477 000,00		90 000,00	305 000,00	438 000,00		64 000,00	50 000,00	206 000,00	3 254 500,00	5 226 500,00
	Restes à réaliser-reports												

RECETTES													
	Total cumulé des recettes d'investissement	4 803 500,00									28 000,00	395 000,00	5 226 500,00
	Recettes de l'exercice	4 803 500,00									28 000,00	395 000,00	5 226 500,00
	Restes à réaliser-reports												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	FONCTIONNEMENT									TOTAL
		0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	

FONCTIONNEMENT											
DEPENSES											
Total des dépenses de fonctionnement	2 209 091,00	1 726 273,00			7 177 763,00	2 017 950,00	2 815 773,00	102 340,00	1 642 067,00	901 906,00	21 805 322,00
Dépenses réelles	1 127 086,00	1 726 273,00			7 177 763,00	2 017 950,00	2 815 773,00	102 340,00	1 642 067,00	901 906,00	20 723 317,00
011 Charges à caractère général		829 047,00			888 130,00	32 950,00	197 061,00	24 300,00	315 000,00	134 940,00	2 931 103,00
012 Charges de personnel		434 541,00			5 738 163,00		2 602 712,00	45 418,00	1 318 867,00	230 321,00	12 205 506,00
014 Atténuations de produits	1 037 066,00									62 000,00	1 099 086,00
65 Autres charges de gestion courante	30 000,00	462 685,00			551 470,00	1 985 000,00	16 000,00	32 622,00	8 200,00	474 645,00	4 335 622,00
66 Charges financières	50 000,00										142 000,00
67 Charges exceptionnelles	10 000,00										10 000,00
Dépenses d'ordre	1 082 005,00										
023 Virement à la section d'investissement	462 005,00										1 082 005,00
042 Opération ordre transfert sections	620 000,00										620 000,00

RECETTES										
Total des recettes de fonctionnement	16 251 342,00	670 450,00			2 025 900,00	1 359 440,00	1 127 200,00	210 906,00	21 805 322,00	
Recettes réelles	16 251 342,00	658 450,00			2 025 900,00	1 359 440,00	1 127 200,00	210 906,00	21 793 322,00	
013 Atténuations de charges		25 700,00			1 800,00			2 500,00	30 000,00	
70 Produits des services du domaine et vert		604 900,00			382 100,00	397 440,00		1 025 600,00	2 509 140,00	
73 Impôts et taxes	12 508 842,00								62 000,00	
74 Dotations, subventions et participations	3 742 000,00				1 624 000,00	962 000,00		99 100,00	37 000,00	
76 Autres produits de gestion courante		25 350,00			18 000,00				111 906,00	
77 Produits exceptionnels	500,00	2 500,00							3 000,00	
Recettes d'ordre										
042 Opération ordre transfert sections		12 000,00							12 000,00	
		12 000,00							12 000,00	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	IV
	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale					026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies			025 Aides aux associations	041 Subv. globale	
FONCTIONNEMENT											
	DEPENSES (3)	1 489 067,00	110 006,00	91 700,00	10 500,00	25 000,00				1 726 273,00	
	Dépenses de l'exercice	1 489 067,00	110 006,00	91 700,00	10 500,00	25 000,00				1 726 273,00	
011	Charges a caractere general	726 847,00		91 700,00	10 500,00					829 047,00	
012	Charges de personnel	434 520,00	21,00							434 541,00	
65	Autres charges de gestion courante	327 700,00	109 985,00			25 000,00				462 685,00	
	Restes à réaliser-reports										

	RECETTES (3)	670 450,00								670 450,00
	Recettes de l'exercice	670 450,00								670 450,00
013	Attenuations de charges	25 700,00								25 700,00
042	Opération ordre transfert sections	12 000,00								12 000,00
70	Produits des services du domaine et vent	604 900,00								604 900,00
75	Autres produits de gestion courante	25 350,00								25 350,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00								2 500,00
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE	-818 617,00	-110 006,00	-91 700,00	-10 500,00	-25 000,00				-1 055 823,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	477 000,00								477 000,00
	Dépenses de l'exercice	477 000,00								477 000,00
040	Opérations d'ordre transfert section	12 000,00								12 000,00
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00								40 000,00
21	Immobilisations corporelles	125 000,00								125 000,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00								300 000,00
	Restes à réaliser-reports									

	RECETTES (3)									
	Recettes de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE	-477 000,00								-477 000,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs		31 Expression artistique		32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle		TOTAL
		311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	33		
	DEPENSES (3)	11 100,00	681 601,00									
	Dépenses de l'exercice	11 100,00	681 601,00									
011	Charges à caractère général		19 380,00									
012	Charges de personnel		662 221,00									
85	Autres charges de gestion courante											
66	Charges financières											
	Restes à réaliser-reports											
	RECETTES (3)	40 000,00										
	Recettes de l'exercice	40 000,00										
70	Produits des services du domaine et vent											
74	Dotations, subventions et participations											
75	Autres produits de gestion courante											
	Restes à réaliser-reports											
	SOLDE	-11 100,00	-641 601,00									

INVESTISSEMENT												
(2)	Libellé	20 Immobilisations incorporelles		21 Immobilisations corporelles		23 Immobilisations en cours		30 Immobilisations financières		33 Action culturelle		TOTAL
		20	21	23	30	33						
	DEPENSES (3)	126 000,00										
	Dépenses de l'exercice	126 000,00										
20	Immobilisations incorporelles											
21	Immobilisations corporelles											
23	Immobilisations en cours											
	Restes à réaliser-reports											
	RECETTES (3)											
	Recettes de l'exercice											
13	Subventions d'investissement											
	Restes à réaliser-reports											
	SOLDE	-126 000,00										

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE		
		A1 - 4

(2)	Libellé	Sous-fonction 41 Sports				Sous-fonction 42 Jeunesse			S/Fonction 42 423 Colonies de vacances	TOTAL			
		40 Services communs	411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipes sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs			422 Autres activités pour les jeunes		
	DEPENSES (3)		44 810,00		617 179,00		15 000,00		4 848 878,00		1 074 758,00		7 177 763,00
	Dépenses de l'exercice	266 122,00	44 810,00		617 179,00		15 000,00		4 848 878,00		1 074 758,00		7 177 763,00
011	Charges a caractere general	266 122,00	44 810,00		617 179,00		15 000,00		4 848 878,00		1 074 758,00		7 177 763,00
012	Charges de personnel	145 000,00	44 810,00		91 550,00		15 000,00		337 890,00		217 880,00		888 130,00
		21 122,00			525 629,00				4 499 818,00		416 578,00		5 738 163,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00			275 016,00				11 170,00		440 300,00		551 470,00
	Restes à réaliser-reports												

FONCTIONNEMENT

	Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42 423 Colonies de vacances	TOTAL
	413 Piscines	414 Autres équipes sportifs et de loisirs	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes		
RECETTES (3)		143 000,00		1 199 500,00		2 025 900,00
Recettes de l'exercice		143 000,00		1 199 500,00		2 025 900,00
013	Atténuations de charges			1 800,00		1 800,00
70	Produits des services du domaine et vent			199 700,00		382 100,00
74	Dotations, subventions et participations			998 000,00		1 624 000,00
75	Autres produits de gestion courante					18 000,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE		-474 179,00		-3 649 378,00		-5 151 863,00

INVESTISSEMENT

	Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42 423 Colonies de vacances	TOTAL
	413 Piscines	414 Autres équipes sportifs et de loisirs	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes		
DEPENSES (3)		56 500,00		205 400,00		438 000,00
Dépenses de l'exercice		56 500,00		205 400,00		438 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées			8 000,00		8 000,00
20	Immobilisations incorporelles					10 000,00
21	Immobilisations corporelles			205 400,00		420 000,00
Restes à réaliser-reports						

	Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42 423 Colonies de vacances	TOTAL
	413 Piscines	414 Autres équipes sportifs et de loisirs	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes		
RECETTES (3)		-56 500,00		-205 400,00		-438 000,00
Recettes de l'exercice		-56 500,00		-205 400,00		-438 000,00
Restes à réaliser-reports						
SOLDE		-56 500,00		-205 400,00		-438 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1 - 5
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé				Interventions sociales 52	Interventions sociales 52	Interventions sociales 52	Interventions sociales 52	TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	Détail de la sous-fonction 52					
		520 Services communs	521 Serv. à caract. social pour handicapés et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services				

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)										
Dépenses de l'exercice				1 985 000,00					1 950,00	2 017 950,00
011 Charges à caractère général				1 985 000,00					1 950,00	2 017 950,00
65 Autres charges de gestion courante										32 950,00
Restes à réaliser-reports				1 985 000,00						1 985 000,00

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE									-31 000,00	-2 017 950,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)										
Dépenses de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE										

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (3)		1 000,00			2 814 773,00	2 815 773,00
	Dépenses de l'exercice		1 000,00			2 814 773,00	2 815 773,00
011	Chargés à caractère général		1 000,00			198 081,00	197 081,00
012	Charges de personnel					2 602 712,00	2 602 712,00
65	Autres charges de gestion courante					16 000,00	16 000,00
	Restes à réaliser-reports						

	RÉCETTES (3)					1 359 440,00	1 359 440,00
	Récettes de l'exercice					1 359 440,00	1 359 440,00
70	Produits des services du domaine et vent					397 440,00	397 440,00
74	Dotations, subventions et participations					962 000,00	962 000,00
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE		-1 000,00			-1 456 333,00	-1 456 333,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)					64 000,00	64 000,00
	Dépenses de l'exercice					64 000,00	64 000,00
041	Opérations patrimoniales					64 000,00	64 000,00
21	Immobilisations corporelles						
	Restes à réaliser-reports						

	RÉCETTES (3)						
	Récettes de l'exercice						
13	Subventions d'investissement						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE					-64 000,00	-64 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)		A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	102 340,00					102 340,00
Dépenses de l'exercice	102 340,00					102 340,00
011 Charges à caractère général	24 300,00					24 300,00
012 Charges de personnel	45 418,00					45 418,00
05 Autres charges de gestion courante	32 622,00					32 622,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE	-102 340,00					-102 340,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)	50 000,00					50 000,00
Dépenses de l'exercice	50 000,00					50 000,00
204 Subventions d'équipement versées	50 000,00					50 000,00
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE	-50 000,00					-50 000,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains				s/f 81 Services urbains			s/f 82 Aménagement urbain		IV A1-8
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie	
FONCTIONNEMENT											
	DEPENSES (3)		1 049 020,00	43 000,00	23 000,00	28 420,00	50,00				
	Dépenses de l'exercice		1 049 020,00	43 000,00	23 000,00	28 420,00	50,00				
	011 Charges à caractère général		2 500,00	43 000,00	23 000,00	28 420,00	50,00				
	012 Charges de personnel		1 046 520,00								
	65 Autres charges de gestion courante										
	Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
	Recettes de l'exercice		1 027 500,00							
	013 Atténuations de charges		2 500,00							
	70 Produits des services du domaine et vent		1 025 000,00							
	73 Impôts et taxes									
	74 Dotations, subventions et participations									
	Restes à réaliser-reports		-21 520,00	-43 000,00	-23 000,00	-28 420,00	-50,00			
	SOLDE									

INVESTISSEMENT										
	DEPENSES (3)		16 000,00							
	Dépenses de l'exercice		16 000,00							
	14 Opération berges									
	20 Immobilisations incorporelles									
	21 Immobilisations corporelles		16 000,00							
	23 Immobilisations en cours									
	Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)										
	Recettes de l'exercice									
	13 Subventions d'investissement									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE									

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
A1 - 8		

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	sif 82 Aménagement urbain				TOTAL
		822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	
	DEPENSES (3)	8 500,00	21 500,00	385 519,00	8 200,00	1 642 067,00
	Dépenses de l'exercice	8 500,00	21 500,00	385 519,00	8 200,00	1 642 067,00
011	Charges à caractère general	8 500,00	21 500,00	165 000,00	51 450,00	315 000,00
012	Charges de personnel			220 519,00	23 408,00	1 318 867,00
65	Autres charges de gestion courante				8 200,00	8 200,00
	Restes à réaliser-reports					
FONCTIONNEMENT						
	RECETTES (3)			80 000,00	19 700,00	1 127 200,00
	Recettes de l'exercice			80 000,00	19 700,00	1 127 200,00
013	Atténuations de charges					2 500,00
70	Produits des services du domaine et vent				600,00	1 025 600,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations			80 000,00	19 100,00	99 100,00
	Restes à réaliser-reports					
	SOLDE	-8 500,00	-21 500,00	-305 519,00	-8 200,00	-514 867,00

INVESTISSEMENT						
	DEPENSES (3)			30 000,00	160 000,00	206 000,00
	Dépenses de l'exercice			30 000,00	160 000,00	206 000,00
14	Operation berges				49 000,00	49 000,00
20	Immobilisations incorporelles			30 000,00	1 000,00	31 000,00
21	Immobilisations corporelles				110 000,00	126 000,00
23	Immobilisations en cours					
	Restes à réaliser-reports					
	RECETTES (3)			12 000,00	16 000,00	28 000,00
	Recettes de l'exercice			12 000,00	16 000,00	28 000,00
13	Subventions d'investissement			12 000,00	16 000,00	28 000,00
	Restes à réaliser-reports					
	SOLDE			-18 000,00	-144 000,00	-178 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
	DEPENSES (3)	337 332,00	7 500,00				556 974,00	100,00	901 906,00
	Dépenses de l'exercice	337 332,00	7 500,00				556 974,00	100,00	901 906,00
011	Charges à caractère général	103 460,00					31 380,00	100,00	134 940,00
012	Charges de personnel	79 227,00					151 084,00		230 321,00
014	Atténuations de produits						62 000,00		62 000,00
65	Autres charges de gestion courante	154 645,00	7 500,00				312 500,00		474 645,00
	Restes à réaliser-reports								

FONCTIONNEMENT

	RECETTES (3)	143 906,00					67 000,00		210 906,00
	Recettes de l'exercice	143 906,00					67 000,00		210 906,00
73	Impôts et taxes						62 000,00		62 000,00
74	Dotations, subventions et participations	32 000,00					5 000,00		37 000,00
75	Autres produits de gestion courante	111 906,00							111 906,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	-193 426,00	-7 500,00				-489 974,00	-100,00	-691 000,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	2 465 500,00					711 000,00	78 000,00	3 254 500,00
	Dépenses de l'exercice	2 465 500,00					711 000,00	78 000,00	3 254 500,00
20	Immobilisations incorporelles						61 000,00		61 000,00
204	Subventions d'équipement versées	818 000,00						78 000,00	896 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 645 000,00							1 645 000,00
23	Immobilisations en cours						650 000,00		650 000,00
26	Participations et créances rattach. a des	2 500,00							2 500,00
	Restes à réaliser-reports								

	RECETTES (3)	75 000,00					320 000,00		395 000,00
	Recettes de l'exercice	75 000,00					320 000,00		395 000,00
13	Subventions d'investissement	75 000,00					320 000,00		395 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	-2 390 500,00					-381 000,00	-78 000,00	-2 859 500,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 01/01/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
		A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d' amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 425 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 425 000,00									
1103	CREDIT MUTUEL	21/12/2011	21/12/2011	25/12/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 4,45 %	4,45	4,45	EUR	A	P	O	A-1
1201	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/08/2012	02/08/2012	01/08/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 4,79 %	4,79	4,79	EUR	A	P	O	A-1
1202	CREDIT FONCIER DE FRANCE	19/11/2012	19/11/2012	19/02/2013	1 100 000,00	F	Taux fixe à 4,65 %	4,65	4,60	EUR	T	P	O	A-1
MONSIEUR	Banque Postale	24/06/2015	07/07/2015	01/11/2015	325 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,33	1,34	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
1644 Emprunts assortis d'une option de lissage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes opérationnels (total)														
1673 Dettes pour M.E.T.F. et PPP (total)														
1674 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					2 425 000,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : trimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (et la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau des taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				2 054 155,44									13 120,13
1641 Emprunts en euros (total)				2 054 155,44									13 120,13
1103	N		A-1	431 607,00	15,98	F	Taux fixe à 4,45 %		157 481,71	83 824,69			
1201	N		A-1	425 943,92	11,58	F	Taux fixe à 4,79 %		19 069,66	19 202,06			254,91
1202	N		A-1	879 314,66	8,88	F	Taux fixe à 4,65 %		27 087,09	20 402,71			7 807,45
MON503904EUR	N		A-1	317 389,86	9,58	F	Taux fixe à 1,39 %		80 630,49	40 151,31			4 332,86
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de frange sur ligne de trésorerie (total) (9)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671 Avances consenties du Trésor (total)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)													
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)													
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
1687 Autres dettes (total)													
Total général		0,00		2 054 155,44					157 481,71	83 824,69	0,00		13 120,13

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits 4					
		% de l'encours 100,00%					
		Montant en euros 2 054 155 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits					
		% de l'encours					
(C) Option d'échange (swaption)		Montant en euros					
		Nombre de produits					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé		% de l'encours					
		Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits					
		% de l'encours					
(F) Autres types de structures		Montant en euros					
		Nombre de produits					
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat (1))	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers. (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2016	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Nationalité de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME
A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A3 A4 A5
--	--

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délégation du
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
	Catégories de biens amortis :	Durée :	28/03/2002
	Frais d'études..... :	5 ans	28/03/2002
	Concessions et droits similaires	5 ans	28/03/2002
	Autres immobilisations incorporelles	5 ans	28/03/2002
	Matériel informatique	3 ans	28/03/2002
	Voitures	5 ans	28/03/2002
	Camions et véhicules industriels	7 ans	28/03/2002
	Mobilier	15 ans	28/03/2002
	Matériel du bureau électrique et électronique	5 ans	28/03/2002
	Matériels classiques	10 ans	28/03/2002
	Coffre-fort	30 ans	28/03/2002
	Appareils de levage-ascenseurs	20 ans	28/03/2002
	Equipements de garages et ateliers	15 ans	28/03/2002
	Equipements de cuisine	15 ans	28/03/2002
	Equipements sportifs	15 ans	28/03/2002
	Matériel et outillage de voirie	20 ans	28/03/2002
	Matériel outillage voirie roulant	20 ans	28/03/2002
	Subvention d'équipement organismes publics	15 ans	30/03/2006
	Subvention d'équipement organismes privés	5 ans	30/03/2006

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	242 000,00	242 000,00
16876	Autres établissements publics locaux	8 000,00	8 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	250 000,00			250 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		1 382 005,00		1 382 005,00
Ressources propres externes de l'année (a)		300 000,00		300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	300 000,00		300 000,00
10222	F.c.t.v.a.	300 000,00		300 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 082 005,00		1 082 005,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	620 000,00		620 000,00
28031	Frais d'études	5 000,00		5 000,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00		2 000,00
2804111	Subvention bien mobilier etat	40 000,00		40 000,00
2804133	Projets infrastructures interet national	30 000,00		30 000,00
28041412	Batimentst installations	12 000,00		12 000,00
2804172	Batiments et installation	20 000,00		20 000,00
2804182	Batiments et installation	20 000,00		20 000,00
2804183	Projets infrastructures interet national	5 000,00		5 000,00
280422	Sub pers droit privé bats installations	100 000,00		100 000,00
28051	Concession brevet licence	15 000,00		15 000,00
28132	Immeubles de rapport	100 000,00		100 000,00
281571	Matériel et outillage de voirie	10 000,00		10 000,00
28158	Autres	10 000,00		10 000,00
2817571	Amort mad vehicule	5 000,00		5 000,00
281758	Autres réseaux	15 000,00		15 000,00
281782	Matériel de transport	5 000,00		5 000,00
281783	Matériel de bureau et informatique	1 000,00		1 000,00
281784	Mobilier	20 000,00		20 000,00
281788	Autres	50 000,00		50 000,00
28182	Matériel de transport	20 000,00		20 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00		20 000,00
28184	Mobilier	20 000,00		20 000,00
28188	Autres	95 000,00		95 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	462 005,00	462 005,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à retenir en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	1 382 005,00				1 382 005,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	250 000,00
Ressources propres disponibles	1 382 005,00
Solde	+1 132 005,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT sarr. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT

IV

B1.1

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	Profil	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en (8)	
										Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8)	intérêts
Totaux généraux																			
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
Totaux pour les emprunts autes que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																			
2010	T		Roseataie	Constructio n Bâtiment	Crédit Agricole	325 000,00	256 803,68	14 ans	T	R	Euribor 3 mois	3,839	R	Euribor 3 mois	3,99	Indexé	EUR	8 782,34	13 861,40
2012	T		Ciné 32	Complexe cinématogra phique	Crédit Coopératif	493 500,00	434 067,60	12 ans	T	R		4,65	F		4,65	Indexé	EUR	20 019,67	28 137,87
2013	T		ORDRE DE MALTE	Constructio n Bâtiment accueil famille	société générale	1 000 000,00		22 ans	M	F		3,8	F		3,8		EUR		
2013	t		MESOLIA	Constructio n EHPAD	CAISSE DES DEPOTS EHPAD	3 415 000,00	3 446 851,40	27 ans	T	R	Livret A	2,36	R	Livret A		INDEXE	EUR	71 937,15	84 971,60
2013	t		MESOLIA	Constructio n EHPAD	CAISSE DES DEPOTS EHPAD	3 281 000,00	3 307 342,60	27 ans	T	F		3,22	F				EUR	104 961,40	68 286,10
Totaux pour les emprunts contractés pour les opérations de logement aidés par l'état																			
Totaux pour les autres emprunts ou des EP (hors logements sociaux)																			
2010	P		REGAR	Immeuble CHRS 2 EMP	Caisse des dépôts & consignations	91 734,46	94 606,77	44 ans	A	F		1,55	F		1,55	Fixe	EUR	1 447,20	1 444,32
2010	P		REGAR	Immeuble CHRS 2 EMP	Caisse des dépôts & consignations	245 054,50	222 010,77	34 ANS	A	F		1,55	F		1,55	Indexé	EUR	4 825,25	3 441,17

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	412 125,47
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunt	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	412 125,47
Recettes réelles de fonctionnement	21 793 322

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	1,89%
--	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/16

IV

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/16

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services			1	1	1		1
Directeur général adjoint des services		3		3	3		3
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché Principal	A	3		3		1	1
Attaché Territorial	A	4	1	5	4		4
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1		1	1		1
Rédacteur	B	1		1	1		1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	1	2	2		2
Adjoint Administratif 1ère classe	C	5	1	6	6		6
Adjoint Administratif 2ème classe	C	5	1	6	6		6
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur	A	1		1	1		1
Technicien Principal 1ère classe	B	2		2	1		1
Technicien Principal 2ème classe	B	3	1	4	2		2
Technicien Territorial	B	2		2	1		1
Agent de Maîtrise principal	C	3		3	2		2
Agent de Maîtrise	C	1		1	1		1
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	9		9	8		8
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	10		10	9		9
Adjoint Technique 1ère classe	C	5	1	6	5		5
Adjoint Technique 2ème classe	C	15	9	24	20		20
FILIERE SOCIALE (d)							
Educateurs Principal de Jeunes Enfants	B	2		2	1		1
Educateurs de Jeunes Enfants	B	5	2	7	6		6
ATSEM 1ère Classe	C	1		1			
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
Puéricultrice Cadre de Santé	A	1		1	1		1
Puéricultrice Classe Normale	A	2		2	1		1
Infirmière classe supérieure	B		1	1			
Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème cl	C	3		3	3		3
Auxiliaire de Puériculture 1ère classe	C	2		2	3		3

FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)									
FILIERE SPORTIVE (g)									
Educateur territorial des APS Principal de 1ème classe	B	4	4	4	4	4	4	4	4
Educateur territorial des APS Principal de 2ème classe	B	3	3	3	3	3	3	3	3
Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives	B	3	3	3	3	3	3	3	3
Opérateurs des APS Qualifié	C	1	1	1	1	1	1	1	1
FILIERE CULTURELLE (h)									
Conservateur du patrimoine en chef	A	1	1	1	1	1	1	1	1
Conservateur de bibliothèque en chef	A	1	1	1	1	1	1	1	1
Attaché de conservation	A	2	2	2	2	2	2	2	2
Bibliothécaire	A	1	1	1	1	1	1	1	1
Assistant de conservation Principal 1ère Cl	B	4	4	4	4	4	4	4	4
Assistant de conservation Principal 2ème Cl	B	2	2	2	2	2	2	2	2
Assistant de Conservation	B	3	3	3	3	3	3	3	3
Assitant d'Enseignement Artistique Princ. 1ère Cl	B	6	6	6	6	6	6	6	6
Adjoint territorial du Patrimoine Principal 1ère cl	C	2	2	2	2	2	2	2	2
Adjoint territorial du Patrimoine Principal 2ème cl	C	1	1	1	1	1	1	1	1
Adjoint territorial du Patrimoine 1ère cl	C	6	6	6	6	6	6	6	6
Adjoint territorial du Patrimoine 2ème cl	C	3	3	3	3	3	3	3	3
FILIERE ANIMATION (i)									
Animateur Principal 1ère classe	B	2	2	2	2	2	2	2	2
Animateur Principal 2ème classe	B	2	2	2	2	2	2	2	2
Animateur Territorial	B	2	2	2	2	2	2	2	2
Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl	C	10	10	10	10	10	10	10	10
Adjoint territorial d'Animation Principal 2ème cl	C	5	5	5	5	5	5	5	5
Adjoint territorial d'Animation 1ère cl	C	25	25	25	25	25	25	25	25
Adjoint territorial d'Animation 2ème cl	C	21	21	21	21	21	21	21	21
FILIERE POLICE(j)									
EMPLOIS NON CITES (k)									
Fonctions non classables		3	3	3	3	3	3	3	3
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		203	203	203	203	203	203	203	203

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1,0 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.
Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6) Attaché principal	A	OTR	966		A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1 à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3) DSP TRANSPORTS URBAINS	KEOLIS	KEOLIS Grand Auch	société	
Désignation du service public (3) DSP CREMATORIUM	OGF	OGF	société anonyme	
Détention d'une part du capital	HABITAT SA GASCONNE HLM		société anonyme	10 centimes
Détention d'une part du capital	ARPE-SPL		société publique locale	2 500
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	REGAR	REGAR	association 1901	321 369
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Roseraie	Association Roseraie	association 1901	282 886
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Ciné 32	Association Ciné 32	association 1901	456 956
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	EHPAD La Ribère	MESOLIA	SA HLM	3 415 000
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	EHPAD La Ribère	MESOLIA	SA HLM	3 281 000
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Œuvres hospitalières Ordre de Malte France	CRF Roquetaillade	association 1901	1 000 000
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50%	CIRCa	CIRCa	association 1901	760 000
Subventions supérieures à 75 000€ ou	IMAJ	IMAJ	association 1901	355 000
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	...	Association Gersoise Petite Enfance	association 1901	15 688
Autres				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etalissements publics de coopération Intercommunale			
Syndicat aménagement assain. vallée de l'Arrats	25 06 2003	contribution	
Syndicat aménagement de la Baise et affluents	14 12 2006	contribution	
Syndicat mixte des 3 Vallées (fourmière animale)	délibération 11 07 2013	contribution	
Syndicat mixte de l'aéroport Auch - Gers	07 11 2011	contribution	
PETR du Pays d'Auch	07 04 2015	contribution	
SCOT de Gascogne	délibération 28 11 2013	contribution	
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de	Date de création	N° et date	Nature de l'activité	TVA (oui/non)
Centre intercommunal d'action sociale du Grand Auch	Action sociale	01/01/2006	D 20 14 11 2005	SPA	non
Office de tourisme du Grand Auch	Office de tourisme	12/07/2012	D 12 07 2012	EPIC touristique	partiellement
Règles personnalisées					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Lotissement ZA AUCH	zone d'activité économ	01/01/2003	D20 27 03 2003	SPIC	oui
Lotissement ZA PAVIE	zone d'activité économ	01/01/2006	D20 30 03 2006	SPIC	oui
Transports Urbains	service public de transp	01/01/2011	D2011-114	SPA	oui
ZAC du Mouliot	zone d'activité économ	01/01/2012	D20 26 01 2012	SPIC	oui
Traitement et collecte des déchets	collecte traitement OM	19/11/2015	19 11 2015	SPA	

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation % % % %
TFPB % % % %
TFPNB % % % %
CFE % % % %
TOTAL % % % %

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : .../.../.....

Présenté par le(1),
 A le.....

Le(1),
 Délibéré par(2), réunion en session
 A le.....

Les membres du(2)

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

REPUBLIQUE FRANCAISE

GRAND AUCH AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE : TREOSRERIE AUCH VILLE

M14

Budget Primitif

(2)

voté par nature

BUDGET (3) GRAND AUCH AGGLOMERATION ZA AUCH

ANNEE

2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'Informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	361 582,34	361 582,34
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		361 582,34	361 582,34

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	361 582,34	361 582,34
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		361 582,34	361 582,34

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	723 164,68	723 164,68
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante						
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement						
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	407 842,34		361 582,34	361 582,34	361 582,34
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		407 842,34		361 582,34	361 582,34	361 582,34
TOTAL		407 842,34		361 582,34	361 582,34	361 582,34

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	361 582,34
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	140 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante						
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		140 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	267 842,34		331 582,34	331 582,34	331 582,34
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		267 842,34		331 582,34	331 582,34	331 582,34
TOTAL		407 842,34		361 582,34	361 582,34	361 582,34

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	361 582,34
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	30 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement
---	------------------	--

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	140 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	140 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	140 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	267 842,34		331 582,34	331 582,34	331 582,34
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	267 842,34		331 582,34	331 582,34	331 582,34
	TOTAL	407 842,34		361 582,34	361 582,34	361 582,34

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 582,34

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	407 842,34		361 582,34	361 582,34	361 582,34
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	407 842,34		361 582,34	361 582,34	361 582,34
	TOTAL	407 842,34		361 582,34	361 582,34	361 582,34

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 582,34

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres

correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	30 000,00
--	------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		361 582,34	361 582,34
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
Dépenses de fonctionnement - Total			361 582,34	361 582,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	361 582,34
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	30 000,00		30 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks		331 582,34	331 582,34
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		30 000,00	331 582,34	361 582,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 582,34
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 000,00		30 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		331 582,34	331 582,34
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	30 000,00	331 582,34	361 582,34

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	361 582,34

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks		361 582,34	361 582,34
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total		361 582,34	361 582,34

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+		
	AFFECTATION AU COMPTE 1068	
=		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 582,34

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e				

023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	407 842,34	361 582,34	361 582,34
71355	Variation stocks terrains aménagés	407 842,34	361 582,34	361 582,34
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		407 842,34	361 582,34	361 582,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		407 842,34	361 582,34	361 582,34
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		407 842,34	361 582,34	361 582,34

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	361 582,34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	140 000,00	30 000,00	30 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	140 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		140 000,00	30 000,00	30 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		140 000,00	30 000,00	30 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	267 842,34	331 582,34	331 582,34
71355	Variation stocks de terrains aménagés	267 842,34	331 582,34	331 582,34
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		267 842,34	331 582,34	331 582,34

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	407 842,34	361 582,34	361 582,34
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	361 582,34

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement			

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	140 000,00	30 000,00	30 000,00
1641	Emprunts en euros	140 000,00	30 000,00	30 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	140 000,00	30 000,00	30 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	140 000,00	30 000,00	30 000,00
-----------------------------------	-------------------	------------------	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	267 842,34	331 582,34	331 582,34
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)	267 842,34	331 582,34	331 582,34
3355	Travaux	267 842,34	331 582,34	331 582,34
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		267 842,34	331 582,34	331 582,34

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	407 842,34	361 582,34	361 582,34
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)
---	-----------------------------------

+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)
---	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	361 582,34
---	---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	407 842,34	361 582,34	361 582,34
3355	<i>Travaux</i>	407 842,34	361 582,34	361 582,34
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		407 842,34	361 582,34	361 582,34
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		407 842,34	361 582,34	361 582,34
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		407 842,34	361 582,34	361 582,34

+	RESTES A REALISER N-1 (9)			
+	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			361 582,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)		A1

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT														
DEPENSES														
	Total cumulé des dépenses de fonctionnement												361 582,34	361 582,34
	Total dépenses de l'exercice												361 582,34	361 582,34
	Restes à réaliser-reports													

RECETTES														
	Total cumulé des recettes de fonctionnement												361 582,34	361 582,34
	Total des recettes de l'exercice												361 582,34	361 582,34
	Restes à réaliser-reports													

ELEMENTS DU BILAN										IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)										

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total cumulé des dépenses d'investissement	331 582,34										30 000,00	361 582,34
	Opérations financières											30 000,00	30 000,00
	Equipements municipaux (2)												
	Equipements non municipaux (C204) (3)												
	Dépenses d'ordre	331 582,34											331 582,34
	Total des dépenses de l'exercice	331 582,34										30 000,00	361 582,34
	Restes à réaliser-reports												

RECETTES													
	Total cumulé des recettes d'investissement	361 582,34											361 582,34
	Recettes de l'exercice	361 582,34											361 582,34
	Restes à réaliser-reports												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-38 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN										
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total des dépenses de fonctionnement												361 582,34
Dépenses réelles												
Dépenses d'ordre												
042 Opération ordre transfert sections												361 582,34
												361 582,34

FONCTIONNEMENT												
RECETTES												
Total des recettes de fonctionnement												361 582,34
Recettes réelles												30 000,00
70 Produits des services du domaine et vent												30 000,00
Recettes d'ordre												
042 Opération ordre transfert sections												331 582,34
												331 582,34

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foirs et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
	DEPENSES (3)	361 582,34							361 582,34
	Dépenses de l'exercice	361 582,34							361 582,34
042	Opération ordre transfert sections	361 582,34							361 582,34
	Restes à réaliser-reports								

FONCTIONNEMENT

	RECETTES (3)	361 582,34							361 582,34
	Recettes de l'exercice	361 582,34							361 582,34
042	Opération ordre transfert sections	331 582,34							331 582,34
70	Produits des services du domaine et vent	30 000,00							30 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE								

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	30 000,00							30 000,00
	Dépenses de l'exercice	30 000,00							30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00							30 000,00
	Restes à réaliser-reports								

	RECETTES (3)								
	Recettes de l'exercice								
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	-30 000,00							-30 000,00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	30 000,00	30 000,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00	30 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	30 000,00			30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b				
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)				
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			

	Opérations de l'exercice	III	Restes à remiser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles							

Dépenses à couvrir par des ressources propres	30 000,00
Ressources propres disponibles	
Solde	-30 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

REPUBLIQUE FRANCAISE

GRAND AUCH AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AUCH VILLE

M14

Budget Primitif (2)
voté par nature

BUDGET (3) ZA MOULIOT G2A

ANNEE 2016

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 921 538,58	2 921 538,58
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 921 538,58	2 921 538,58

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	2 619 538,58	2 619 538,58
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 619 538,58	2 619 538,58

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 541 077,16	5 541 077,16
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	712 000,00		302 000,00	302 000,00	302 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		712 000,00		302 000,00	302 000,00	302 000,00
66	Charges financières	2 400,00				
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		714 400,00		302 000,00	302 000,00	302 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	75 713,06				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	2 652 073,84		2 619 538,58	2 619 538,58	2 619 538,58
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 727 786,90		2 619 538,58	2 619 538,58	2 619 538,58
TOTAL		3 442 186,90		2 921 538,58	2 921 538,58	2 921 538,58

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 921 538,58

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	120 000,00		1 373 000,00	1 373 000,00	1 373 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		120 000,00		1 373 000,00	1 373 000,00	1 373 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		120 000,00		1 373 000,00	1 373 000,00	1 373 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	3 322 186,90		1 548 538,58	1 548 538,58	1 548 538,58
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 322 186,90		1 548 538,58	1 548 538,58	1 548 538,58
TOTAL		3 442 186,90		2 921 538,58	2 921 538,58	2 921 538,58

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 921 538,58

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 071 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement
---	---------------------	--

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	163 000,00		1 071 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	163 000,00		1 071 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	163 000,00		1 071 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	3 322 186,90		1 548 538,58	1 548 538,58	1 548 538,58
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 322 186,90		1 548 538,58	1 548 538,58	1 548 538,58
	TOTAL	3 485 186,90		2 619 538,58	2 619 538,58	2 619 538,58

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 619 538,58

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	757 400,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	757 400,00				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	757 400,00				
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	75 713,06				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	2 652 073,84		2 619 538,58	2 619 538,58	2 619 538,58
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 727 786,90		2 619 538,58	2 619 538,58	2 619 538,58
	TOTAL	3 485 186,90		2 619 538,58	2 619 538,58	2 619 538,58

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 619 538,58

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 071 000,00
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	302 000,00		302 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		2 619 538,58	2 619 538,58
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
Dépenses de fonctionnement - Total		302 000,00	2 619 538,58	2 921 538,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 921 538,58
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	1 071 000,00		1 071 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks		1 548 538,58	1 548 538,58
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 071 000,00	1 548 538,58	2 619 538,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 619 538,58
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 373 000,00		1 373 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		1 548 538,58	1 548 538,58
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 373 000,00	1 548 538,58	2 921 538,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 921 538,58
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks		2 619 538,58	2 619 538,58
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			2 619 538,58	2 619 538,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 619 538,58
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

(9) En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	712 000,00	302 000,00	302 000,00
605	Achats de matériel équipem. et travaux	704 000,00	302 000,00	302 000,00
60612	Energie - électricité	8 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		712 000,00	302 000,00	302 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	2 400,00		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500,00		
66112	Intérêts- rattachement des icne	900,00		
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		714 400,00	302 000,00	302 000,00

023	Virement à la section d'investissement	75 713,06		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	2 652 073,84	2 619 538,58	2 619 538,58
71355	Variation stocks terrains aménagés	2 652 073,84	2 619 538,58	2 619 538,58
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 727 786,90	2 619 538,58	2 619 538,58
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 727 786,90	2 619 538,58	2 619 538,58
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		3 442 186,90	2 921 538,58	2 921 538,58

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 921 538,58

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	120 000,00	1 373 000,00	1 373 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	120 000,00	1 373 000,00	1 373 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		120 000,00	1 373 000,00	1 373 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		120 000,00	1 373 000,00	1 373 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	3 322 186,90	1 548 538,58	1 548 538,58
71355	Variation stocks de terrains aménagés	3 322 186,90	1 548 538,58	1 548 538,58
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 322 186,90	1 548 538,58	1 548 538,58

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	3 442 186,90	2 921 538,58	2 921 538,58
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 921 538,58

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement			

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	163 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
1641	Emprunts en euros	163 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	163 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	163 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
-----------------------------------	-------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	3 322 186,90	1 548 538,58	1 548 538,58
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)	3 322 186,90	1 548 538,58	1 548 538,58
3355	Travaux	3 322 186,90	1 548 538,58	1 548 538,58
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 322 186,90	1 548 538,58	1 548 538,58

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 485 186,90	2 619 538,58	2 619 538,58
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
-----------------------------------	---

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 619 538,58
---	---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	757 400,00		
1641	Emprunts en euros	757 400,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		757 400,00		

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		757 400,00		
-----------------------------------	--	-------------------	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	75 713,06		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	2 652 073,84	2 619 538,58	2 619 538,58
3355	Travaux	2 652 073,84	2 619 538,58	2 619 538,58
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 727 786,90	2 619 538,58	2 619 538,58
041	Opérations patrimoniales (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 727 786,90	2 619 538,58	2 619 538,58
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 485 186,90	2 619 538,58	2 619 538,58

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
----------------------------------	---

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 619 538,58
---	---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

ELEMENTS DU BILAN										IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)										

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT														
DEPENSES														
	Total cumulé des dépenses de fonctionnement												2 921 538,58	2 921 538,58
	Total dépenses de l'exercice												2 921 538,58	2 921 538,58
	Restes à réaliser-reports													

FONCTIONNEMENT														
RECETTES														
	Total cumulé des recettes de fonctionnement												2 921 538,58	2 921 538,58
	Total des recettes de l'exercice												2 921 538,58	2 921 538,58
	Restes à réaliser-reports													

ELEMENTS DU BILAN										IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION										A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (*)										

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total cumulé des dépenses d'investissement	1 071 000,00										1 548 538,58	2 619 538,58
	Opérations financières	1 071 000,00											1 071 000,00
	Equipements municipaux (2)												
	Equipements non municipaux (C204) (3)												
	Dépenses d'ordre												
	Total des dépenses de l'exercice	1 071 000,00										1 548 538,58	2 619 538,58
	Restes à réaliser-reports												

RECETTES													
	Total cumulé des recettes d'investissement											2 619 538,58	2 619 538,58
	Recettes de l'exercice											2 619 538,58	2 619 538,58
	Restes à réaliser-reports												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-1-14 et L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
												A1

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total des dépenses de fonctionnement												2 921 538,58	2 921 538,58
Dépenses réelles												302 000,00	302 000,00
011 Charges à caractère général												302 000,00	302 000,00
06 Charges financières													
Dépenses d'ordre													
023 Virement à la section d'investissement												2 619 538,58	2 619 538,58
042 Opération ordre transfert sections												2 619 538,58	2 619 538,58

RECETTES													
Total des recettes de fonctionnement												2 921 538,58	2 921 538,58
Recettes réelles												1 373 000,00	1 373 000,00
70 Produits des services du domaine et vent												1 373 000,00	1 373 000,00
Recettes d'ordre													
042 Opération ordre transfert sections												1 548 538,58	1 548 538,58
												1 548 538,58	1 548 538,58

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Total des dépenses d'investissement		1 071 000,00										1 071 000,00
Dépenses réelles		1 071 000,00										1 071 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées		1 071 000,00										1 071 000,00
Dépenses d'ordre												
040 Opérations d'ordre transfert section											1 548 538,58	1 548 538,58
											1 548 538,58	1 548 538,58

RECETTES												
Total des recettes d'investissement											2 619 538,58	2 619 538,58
Recettes réelles												
16 Emprunts et dettes assimilées												
Recettes d'ordre												
021 Virement de la section de fonctionnement											2 619 538,58	2 619 538,58
040 Opérations d'ordre transfert section											2 619 538,58	2 619 538,58

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	---------------------------------	------------------------	--	---	--	-------------------------	---	-------

FONCTIONNEMENT										
DEPENSES (3)										2 921 538,58
	Dépenses de l'exercice									2 921 538,58
011	Charges a caractere general	302 000,00							302 000,00	
042	Opération ordre transfert sections	2 619 538,58							2 619 538,58	
	Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)										2 921 538,58
	Recettes de l'exercice									2 921 538,58
042	Opération ordre transfert sections	1 548 538,58							1 548 538,58	
70	Produits des services du domaine et vent	1 373 000,00							1 373 000,00	
	Restes à réaliser-reports									
SOLDE										

INVESTISSEMENT										
DEPENSES (3)										1 548 538,58
	Dépenses de l'exercice									1 548 538,58
040	Opérations d'ordre transfert section	1 548 538,58							1 548 538,58	
	Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)										2 619 538,58
	Recettes de l'exercice									2 619 538,58
040	Opérations d'ordre transfert section	2 619 538,58							2 619 538,58	
	Restes à réaliser-reports									
SOLDE										1 071 000,00

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		1 071 000,00	1 071 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 071 000,00	1 071 000,00
1641	Emprunts en euros	1 071 000,00	1 071 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 071 000,00			1 071 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b				
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)				
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			

	Opérations de l'exercice	III	Restes à remiser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles							

Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 071 000,00
Ressources propres disponibles	
Solde	-1 071 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

REPUBLIQUE FRANCAISE

GRAND AUCH AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AUCH VILLE

M43

Budget Primitif (2)
voté par nature

BUDGET (3) TRANSPORTS URBAINS

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		X
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).
 Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
 - budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 556 000,00	1 556 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 556 000,00	1 556 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)		
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 556 000,00	1 556 000,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	1 400 000,00		1 520 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits			10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		1 425 000,00		1 555 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles			1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 425 000,00		1 556 000,00	1 556 000,00	1 556 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	157 000,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		157 000,00				
TOTAL		1 582 000,00		1 556 000,00	1 556 000,00	1 556 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 556 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
73	Impôts et taxes	1 582 000,00		1 555 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		1 582 000,00		1 555 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 582 000,00		1 556 000,00	1 556 000,00	1 556 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		1 582 000,00		1 556 000,00	1 556 000,00	1 556 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 556 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement
---	--

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	20 000,00				
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	20 000,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	137 000,00				
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	137 000,00				
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	167 000,00				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000,00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 000,00				
	TOTAL	169 000,00				

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 136)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	157 000,00				
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000,00				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	159 000,00				
	TOTAL	169 000,00				

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

- (1) cf IB - Modalités de vote.
(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 520 000,00		1 520 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00		25 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 556 000,00		1 556 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 556 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	---

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	1 555 000,00		1 555 000,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 000,00		1 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	1 556 000,00		1 556 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	
---	---	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	1 556 000,00
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total			

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	
--	---	--

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+	
-----------------------------------	---	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	
---	---	--

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 400 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
611	Sous traitance generale	1 400 000,00	1 520 000,00	1 520 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits		10 000,00	10 000,00
739	Restitut° de taxe versement de transport		10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6574	Subventions de fonct.- pers. droit privé	25 000,00	25 000,00	25 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		1 425 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 425 000,00	1 556 000,00	1 556 000,00

023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	157 000,00		
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	157 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		157 000,00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		157 000,00		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 582 000,00	1 556 000,00	1 556 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 556 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R\ 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...			
73	Impôts et taxes	1 582 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00
734	Versement de transport	1 582 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		1 582 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels		1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 582 000,00	1 556 000,00	1 556 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	1 582 000,00	1 556 000,00	1 556 000,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 556 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	20 000,00		
2156	Materiel de transport d'exploitation	20 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	20 000,00		

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	137 000,00		
1641	Emprunts en euros	137 000,00		
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	137 000,00		

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	157 000,00			
-----------------------------------	-------------------	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)	2 000,00		
2156	Materiel de transport d'exploitation	2 000,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 000,00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	159 000,00		
---	-------------------	--	--

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES RÉELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	157 000,00		
28156	<i>Matériel et outillage d'incendie et déf.</i>	72 000,00		
28182	<i>Matériel de transport</i>	85 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		157 000,00		
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	2 000,00		
2033	<i>Frais d'insertion</i>	2 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		159 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		159 000,00		

+	RESTES A REALISER N-1 (9)
+	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
			a		b	b
	DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b				
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)				
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			

	Opérations de l'exercice	III	Restes à remiser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles							

Dépenses à couvrir par des ressources propres
Ressources propres disponibles
Solde

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

REPUBLIQUE FRANCAISE

GRAND AUCH AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AUCH VILLE

M14

Budget Primitif (2)
voté par nature

BUDGET (3) COLLECTE DECHETS

ANNEE 2016

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 575 000,00	3 575 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 575 000,00	3 575 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	344 000,00	344 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		344 000,00	344 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 919 000,00	3 919 000,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général			462 000,00	462 000,00	462 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			1 025 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			1 744 000,00	1 744 000,00	1 744 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante				3 231 000,00	3 231 000,00	3 231 000,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement				3 231 000,00	3 231 000,00	3 231 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			244 000,00	244 000,00	244 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				344 000,00	344 000,00	344 000,00
TOTAL				3 575 000,00	3 575 000,00	3 575 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.			215 000,00	215 000,00	215 000,00
73	Impôts et taxes			3 360 000,00	3 360 000,00	3 360 000,00
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante				3 575 000,00	3 575 000,00	3 575 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement				3 575 000,00	3 575 000,00	3 575 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL				3 575 000,00	3 575 000,00	3 575 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	344 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			344 000,00	344 000,00	344 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement			344 000,00	344 000,00	344 000,00
	Total des dépenses d'équipement			344 000,00	344 000,00	344 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des op. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			344 000,00	344 000,00	344 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL			344 000,00	344 000,00	344 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		344 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des op. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			244 000,00	244 000,00	244 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			344 000,00	344 000,00	344 000,00
	TOTAL			344 000,00	344 000,00	344 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		344 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	344 000,00
--	-------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	462 000,00		462 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 025 000,00		1 025 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 744 000,00		1 744 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		100 000,00	100 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		244 000,00	244 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		3 231 000,00	344 000,00	3 575 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	344 000,00		344 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		344 000,00		344 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	344 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	215 000,00		215 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	3 360 000,00		3 360 000,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		3 575 000,00		3 575 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		100 000,00	100 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		244 000,00	244 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			344 000,00	344 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	344 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général		462 000,00	462 000,00
6042	Achats prest. de serv. (autres terrains)		62 000,00	62 000,00
605	Achats de matériel équipem. et travaux		500,00	500,00
60612	Energie - électricité		1 100,00	1 100,00
60622	Carburants		93 000,00	93 000,00
60632	Fournitures de petit équipement		1 000,00	1 000,00
60633	Fournitures de voirie		3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail		22 000,00	22 000,00
6068	Autres matières et fournitures		25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières		50 000,00	50 000,00
61521	Terrains		25 000,00	25 000,00
61523	Voies et réseaux		50 000,00	50 000,00
61551	Matériel roulant		44 400,00	44 400,00
61558	Autres biens mobiliers		25 000,00	25 000,00
6236	Catalogues et imprimés		20 000,00	20 000,00
6238	Divers pub publicat° relat° publique		30 000,00	30 000,00
6262	Frais de télécommunication		3 000,00	3 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		7 000,00	7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		1 025 000,00	1 025 000,00
6215	Personnel affecté par la coll. de ratt.		1 025 000,00	1 025 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		1 744 000,00	1 744 000,00
6554	Contribution aux organ. de regroupement		1 744 000,00	1 744 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)			3 231 000,00	3 231 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			3 231 000,00	3 231 000,00

023	Virement à la section d'investissement		244 000,00	244 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)		100 000,00	100 000,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.		100 000,00	100 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			344 000,00	344 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			344 000,00	344 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			3 575 000,00	3 575 000,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...		215 000,00	215 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses		15 000,00	15 000,00
70612	Redev. spéciale d'enlèvem. des ordures		200 000,00	200 000,00
73	Impôts et taxes		3 360 000,00	3 360 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		3 360 000,00	3 360 000,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES			3 575 000,00	3 575 000,00
(a) = 70+73+74+75+013			3 575 000,00	3 575 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			3 575 000,00	3 575 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	3 575 000,00	3 575 000,00
---	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 575 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		344 000,00	344 000,00
2152	Installations de voirie		70 000,00	70 000,00
21571	Matériel roulant		184 000,00	184 000,00
2188	Autres		90 000,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement		344 000,00	344 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES		344 000,00	344 000,00
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	344 000,00	344 000,00
---	------------	------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 344 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES				
-----------------------------------	--	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		244 000,00	244 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>		100 000,00	100 000,00
2817571	<i>Amort mad vehicule</i>		40 000,00	40 000,00
281782	<i>Matériel de transport</i>		50 000,00	50 000,00
281788	<i>Autres</i>		10 000,00	10 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			344 000,00	344 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			344 000,00	344 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			344 000,00	344 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				344 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

IV
A1

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
	Total cumulé des dépenses de fonctionnement	344 000,00									3 231 000,00		3 575 000,00
	Total dépenses de l'exercice	344 000,00									3 231 000,00		3 575 000,00
	Restes à réaliser-reports												

RECETTES													
	Total cumulé des recettes de fonctionnement										3 575 000,00		3 575 000,00
	Total des recettes de l'exercice										3 575 000,00		3 575 000,00
	Restes à réaliser-reports												

ELEMENTS DU BILAN											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)											A1

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total cumulé des dépenses d'investissement										344 000,00		344 000,00
	Opérations financières												
	Equipements municipaux (2)										344 000,00		344 000,00
	Equipements non municipaux (C/204) (3)												
	Dépenses d'ordre												
	Total des dépenses de l'exercice										344 000,00		344 000,00
	Restes à réaliser-reports												

RECETTES													
	Total cumulé des recettes d'investissement		344 000,00										344 000,00
	Recettes de l'exercice		344 000,00										344 000,00
	Restes à réaliser-reports												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre complétant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	FONCTIONNEMENT									TOTAL
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	
	Services généraux des administrations (sauf 01)	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement et formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement et services urbains, environnement	Action économique	

FONCTIONNEMENT											
DEPENSES											
Total des dépenses de fonctionnement	344 000,00								3 231 000,00		3 575 000,00
Dépenses réelles									3 231 000,00		3 231 000,00
011 Charges à caractère général									462 000,00		462 000,00
012 Charges de personnel									1 025 000,00		1 025 000,00
05 Autres charges de gestion courante									1 744 000,00		1 744 000,00
Dépenses d'ordre	344 000,00										344 000,00
023 Virement à la section d'investissement	244 000,00										244 000,00
042 Opération ordre transfert sections	100 000,00										100 000,00

FONCTIONNEMENT											
RECETTES											
Total des recettes de fonctionnement									3 575 000,00		3 575 000,00
Recettes réelles									3 575 000,00		3 575 000,00
70 Produits des services du domaine et vent									215 000,00		215 000,00
73 Impôts et taxes									3 360 000,00		3 360 000,00
Recettes d'ordre											

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
		A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	sif 81 Services urbains						sif 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs
FONCTIONNEMENT									
	DEPENSES (3)			3 099 000,00			132 000,00		
	Dépenses de l'exercice			3 099 000,00			132 000,00		
011	Charges à caractère général			330 000,00			132 000,00		
012	Charges de personnel			1 025 000,00					
65	Autres charges de gestion courante			1 744 000,00					
	Restes à réaliser-reports								

	RECETTES (3)			3 575 000,00					
	Recettes de l'exercice			3 575 000,00					
70	Produits des services du domaine et vent			215 000,00					
73	Impôts et taxes			3 360 000,00					
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE			476 000,00			-132 000,00		

INVESTISSEMENT									
	DEPENSES (3)			344 000,00					
	Dépenses de l'exercice			344 000,00					
21	Immobilisations corporelles			344 000,00					
	Restes à réaliser-reports								

	RECETTES (3)								
	Recettes de l'exercice								
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE			-344 000,00					

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A3 A4 A5
--	--

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délégation du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
	Bennes Polybenne	7	17/12/2015
	Conteneurs	10	17/12/2015
	Véhicules légers	5	17/12/2015

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses Imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		344 000,00		344 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		344 000,00		344 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
189	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	100 000,00		100 000,00
2817571	Amort. mat. véhicule	40 000,00		40 000,00
281782	Matériel de transport	50 000,00		50 000,00
281788	Autres	10 000,00		10 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	244 000,00		244 000,00

	Opérations de l'exercice	III	Restes à reporter en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL	IV
Total ressources propres disponibles	344 000,00					344 000,00	

Dépenses à couvrir par des ressources propres	
Ressources propres disponibles	344 000,00
Solde	+344 000,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SICTOM CENTRE	arrêté 13/12/2013	participation	
SICTOM EST	3/02/2014	participation	
SICTOM SUD EST	6/03/2014	participation	
Trigone, synd mixte ... traitement déchets du G	délibération 13/12/2013	participation	
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS CE Régies personnalisées					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

« Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

« - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

« - soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière Lotissement Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

